

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 27

Artikel: Antique simplicité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dire que je regrette qu'il ne se soit pas brisé les os, car il ne faut désirer la mort de personne. Mais il fût sorti de là avec une jambe cassée ou un nez en marmelade, que je n'y aurais vu, pour ma part, nul inconvénient.

» La route appartient à tout le monde, aux chiens comme aux hommes, fussent-ils juchés sur un engin à deux roues. Il n'est pas permis à une voiture de filer sur une route, où il passe beaucoup de monde, au triple galop. Le triple galop d'un cheval est infiniment moins rapide, et par conséquent moins dangereux, que l'élan furieux et désordonné d'un bicyclette poussé à toute volée sur une pente rapide.

» Ce n'est qu'un chien qu'a rencontré et culbuté le vélocipède de ce monsieur. Mais il pouvait tout aussi bien se faire que ce fût un enfant ou une femme, qui aurait été, tout comme le chien, saisie par le travers, roulée et probablement tuée sur le coup.

» Ce n'est qu'un chien... Mais n'est-ce donc rien qu'un chien? Songez que celui-là était un chien de berger, le gagne-pain et l'ami de son maître. Vous avez peut-être, vous qui me lisez, un chien que vous aimez de tout votre cœur. Trouveriez-vous plaisant qu'un monsieur, sous prétexte de faire le joli cœur et de conquérir une réputation de bicycliste, vous le coupât en deux? Vous ramasseriez peut-être le bicycliste meurtri, mais vous auriez une envie folle de briser le bicycle en dix morceaux.

» Les vélocipédistes abusent; je voudrais que, pour refréner leur belle ardeur, on leur demandât un compte sévère de tout accident dont ils auraient été les auteurs, involontaires ou non.

» L'histoire que je viens de conter, d'après le *Moniteur* de la vélocipédie, devrait avoir un autre épilogue que celui qui lui est donné par notre confrère: d'ironiques malédictions à l'adresse du chien. Le berger aurait dû faire un bon procès au bicycliste et réclamer non seulement le prix de son chien, mais même une somme plus forte pour le dédommager du chagrin et de l'ennui de sa perte. J'aurais souhaité que le tribunal y ajoutât une bonne amende. Car il doit y avoir des règlements de police qui défendent aux vélocipédistes de filer, sur une route fréquentée, à toutes pédales. »

Antique simplicité.

Sous ce titre, nous empruntons, au *Musée Neuchâtelois*, le curieux article qu'on va lire, dû à la plume de M. Philippe Godet:

On a beau dire que nous nous exagérons à distance les mérites du bon vieux temps; sans rien nier de tout ce qui fait la gloire du nôtre, sans contester les progrès accomplis, sans prétendre même

que les mœurs de nos ancêtres fussent de tout point supérieures à celles de ce siècle, il faut bien reconnaître cependant qu'elles avaient une certaine fleur de simplicité que nous n'avons pas su conserver. Il nous semble qu'on éprouvait jadis moins de scrupules qu'aujourd'hui à montrer ses sentiments intimes; qu'il existait, dans les relations de la famille, je ne sais quel patriarcal abandon que notre vie moins cachée, plus répandue au dehors, en a fait disparaître.

Cette simplicité s'est longtemps conservée dans nos montagnes, et c'est là encore qu'il en faudrait chercher sans doute les dernières traces. Au siècle passé, Jean-Jacques Rousseau, dans sa *Lettre sur les spectacles*, se complaisait à décrire, pour mieux confondre ses contemporains, les mœurs innocentes et paisibles des habitants des hautes vallées neuchâteloises et en traçait une peinture qui ressemble à une idylle.

Le philosophe n'a pourtant point fait un tableau de fantaisie: telle était bien l'existence de ces populations intelligentes, laborieuses et sages, dont le génie inventif se développait dans la solitude des maisons isolées, et où se conservaient intactes, en plein XVIII^e siècle, les traditions et les vertus d'un autre âge.

Pour qui en douterait, nous avons un document qui a son éloquence et que nous tenons à reproduire ici.

Un jour de l'année 1780, un brave homme habitant la Joux-Perret, près la Chaux-de-Fonds, était allé « au village » porter son lait. Il avait été retardé dans ses affaires, et, en rentrant au logis, il n'y trouva pas sa femme, qui était sans doute aux champs ou à la forêt. Mais la digne paysanne avait laissé le diner de l'absent, soigneusement préparé, sur la table de la cuisine. Et comme le bon montagnard devait s'absenter de nouveau dans l'après-midi, il ne voulut pas quitter la maison sans laisser à sa compagne un signe de reconnaissance et d'affection. Il écrivit donc de sa plus belle main sur un bout de papier les lignes que voici:

Ma cher et bien-aimé Epouse en notre Divin Sauveur, Je doit te beaucoup remercier du bon dîner que tu m'avois préparé ce matin. Je l'ai mangé avec reconnaissance. Heureux l'homme comme moi, qui dans sa jeunesse a trouvé une femme semblable à toi. Que ne puis-je répondre à tes bonnes qualités. Tu es la perle que Dieu m'avoit destinée. Par ainsy, je prie le Dieu tout puissant qu'il t'afermisse de plus en plus dans le bien et nous fasse la grâce de nous unir dans le Ciel comme nous le sommes sur la terre avec nos chers Enfants. Adieu pour un instant. Je te salue et sui pour la vie

A. L. ROBERT.

L'orthographe n'y est guère, mais quel simple et touchant langage parle le cœur dans ces quelques lignes, et comme leur

naïve éloquence fait revivre à nos yeux tout un monde disparu!

Ce chiffon de papier fut religieusement conservé par l'heureuse épouse, Suzanne-Esther Robert; elle le transmit à sa fille Célestine Courvoisier dit Jonais, aux Endroits, qui le légua à son tour à sa fille Emilie Jeanmaire, née Courvoisier. Celle-ci ne l'a pas laissé perdre, et, à l'heure qu'il est, ce papier vénérable, jauni par les années, est entre les mains de l'arrière-petit-fils de l'honnête montagnard, M. Edouard Jeanmaire, peintre, de la Joux-Perret.

Il a fait encadrer cette relique: elle vaut, à ses yeux, les plus glorieux parchemins.

SANS ENFANTS

par PAUL COURT Y

Si vous parcourez quelquefois d'un coup d'œil la quatrième page des journaux, plus intéressante qu'on ne le croit généralement, sous l'apparente sécheresse des annonces, si surtout, vous ouvrez parfois les *Petites affiches*, vous serez certainement frappé d'y trouver à chaque instant la formule suivante:

« Un homme et une femme, sans enfants, désirent se mettre concierges... »

« On demande un homme et une femme, sans enfants, pour servir dans un château... »

Etc., etc...

Il semble, en un mot, qu'à notre époque, ces deux mots, *sans enfants*, soient une clef magique qui ouvre toutes les portes.

Un matin du mois de septembre dernier, François Champion, frotteur de son état, et sa femme, étaient assis depuis quelques instants à table, devant un plat fumant de pommes de terre. C'était au cinquième étage d'une maison du boulevard de Clichy, dans une de ces grandes pièces qui remplacent tant bien que mal pour les ménages d'ouvriers un appartement complet. Les modestes meubles en noyer étaient reluisants de propreté et indiquaient chez la ménagère des qualités d'ordre que l'on ne trouve pas toujours parmi les femmes de cette classe. Au mur, une de ces feuilles-réclames en couleur, imprimées à Épinay, et montrant dans une gamme descendante tout ce que l'on peut réaliser de rêves avec un billet de la *Loterie de Bessèges*, semblait attester que l'un des deux époux au moins n'était pas exempt d'un grain d'ambition. Sur la cheminée, pour représenter l'art, on voyait la photographie encadrée d'un soldat décoré de la médaille militaire, qu'il était aisé de reconnaître pour le portrait du maître du logis. Il avait gagné cette distinction pendant la guerre franco-allemande, à la bataille de Coulmiers, en allant ramasser sous un feu endiablé son capitaine blessé. Lui-même avait été à cette occasion atteint d'une balle à la jambe droite, qui ne le laissait pas quelquefois de le faire souffrir, aux changements de temps.

Dernier détail: le parquet de l'appartement était brillant comme un miroir, et contrairement au proverbe qui dit que les